



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19050090

le

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le **11/4/19**

~~Le Greffier~~

Greffie

N° d'entreprise : **0480 268 477**

Dénomination

(en entier) : **B3**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Place aux Foires, 18 6900 Marche-en-Famenne**

Objet de l'acte : **Démission - Nomination gérant**

D'un Procès-verbal en date du 17.01.2017, il résulte que l'Assemblée Générale extraordinaire des associés de la SPRL B3 ont adopté les résolutions suivantes :

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur ADAM Henri de son poste de gérant en date du 17/01/2017.

L'assemblée lui donne décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

D'un Procès-verbal en date du 31.12.2018, il résulte que l'Assemblée Générale extraordinaire des associés de la SPRL B3 ont adopté les résolutions suivantes :

L'assemblée générale accepte la démission de Messieurs GUISSARD Raphaël et HALLEUX Gaëtan de leur poste de gérant en date du 01/01/2019.

L'assemblée leur donne décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat.

La SPRL L'ESPLANADE (BE 0417.457.910), représentée par Messieurs GUISSARD Raphaël et HALLEUX Gaëtan, dont le siège social est situé Place aux Foires n° 18 à 6900 Marche-en-Famenne est nommée gérante à partir du 01/01/2019.

Déposés en même temps les PV des l'Assemblée Générales du 17.01.2017 et du 31.12.2018

SPRL L'ESPLANADE

Représentée par Messieurs GUISSARD R.
et HALLEUX G.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).